



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3602

Attribution de subventions de fonctionnement aux lieux conventionnés "Scènes découvertes" et scènes de proximité, dans le cadre d'un réseau de lieux de production et de création, pour un montant global de 495 000 euros sur les enveloppes Fonds d'Intervention Culturel et Fonds d'Intervention Musiques Actuelles – Approbation de conventions cadre

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 29 JANVIER 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 JANVIER 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 FEVRIER 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 FEVRIER 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BERRA (pouvoir à M. GUILLAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme BALAS), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : Mme MADELEINE

2018/3602 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX LIEUX CONVENTIONNES "SCENES DECOUVERTES" ET SCENES DE PROXIMITE, DANS LE CADRE D'UN RESEAU DE LIEUX DE PRODUCTION ET DE CREATION, POUR UN MONTANT GLOBAL DE 495 000 EUROS SUR LES ENVELOPPES FONDS D'INTERVENTION CULTUREL ET FONDS D'INTERVENTION MUSIQUES ACTUELLES – APPROBATION DE CONVENTIONS CADRE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 janvier 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Cette délibération présente la politique culturelle en faveur de l'émergence artistique et du soutien à la création à Lyon qui se traduit par un soutien et une mise en réseau des lieux qui accueillent des artistes en création. Elle s'inscrit dans la continuité du dispositif Scènes découvertes initié en 2002 avec la volonté d'élargir le réseau à d'autres lieux de proximité reconnus pour leur implication territoriale et culturelle.

I/ LE DISPOSITIF SCENES DECOUVERTES

Le dispositif Scènes découvertes porté par la Ville, la Région et l'Etat encourage une politique de soutien à l'émergence artistique dans le secteur du théâtre, de la danse et des musiques actuelles ayant pour objectifs de :

- Faciliter une meilleure diffusion des premières œuvres et leurs rencontres avec le public en accordant la priorité à la programmation d'artistes émergents ou ayant une approche artistique innovante.
- Permettre un accompagnement professionnel renforcé des équipes et des artistes en création en mettant à leur disposition les moyens de développer leur projet (salle en ordre de marche, personnel...).
- Favoriser le développement de la fréquentation par une communication de qualité et des conditions d'accueil du public améliorées.

Les conventions d'objectifs signées pour la période 2013-2015 sont arrivées à échéance le 31 décembre 2015. Pour 2018, il est convenu, pour les trois partenaires (l'Etat, la Région et la Ville), d'évaluer le dispositif et d'engager une réflexion sur les Scènes Découvertes dans un contexte où une politique commune des trois tutelles, autour de l'émergence, va se définir et où une mise en réseau avec les scènes régionales et institutions culturelles lyonnaises se précise.

En 2017-2018, le partenariat entre les salles s'est renforcé, au-delà du Pass, à travers le festival Replay permettant aux spectateurs de voir ou revoir un spectacle coup de cœur programmé la saison précédente et joué pour la saison suivante dans une autre salle des scènes découvertes ; permettant ainsi de croiser les disciplines et les publics. Pour 2018, il vous est proposé d'approuver les conventions cadre pour une durée d'un an entre la Ville de Lyon et les huit structures ci-dessous :

- **4 théâtres** : les Clochards Célestes, l'Espace 44, les Marronniers, l'Elysée ;
- **1 lieu de cirque** : l'école de cirque de Ménival ;
- **2 salles de concert** : A Thou Bout d'Chant, le Krapsek Myzic.

Théâtre des Clochards Célestes – 51 rue des Tables Claudiennes – 69001 LYON

Situé sur les Pentes de la Croix-Rousse, rue des Tables Claudiennes, le Théâtre des Clochards Célestes dispose d'une salle de 49 places. Lieu de diffusion des compagnies locales émergentes, il partage sa programmation entre spectacles dédiés au jeune public et aux adolescents et spectacles pour adultes. La direction s'engage en faveur de l'accompagnement des jeunes équipes artistiques en mettant également à disposition son plateau et en délivrant des conseils aussi bien artistiques qu'administratifs, en diffusion et en communication. De nombreuses actions culturelles sont développées autour des spectacles, notamment pour les publics scolaires autour des spectacles. La pratique amateur est encouragée par des ateliers et des stages destinés pour tous les âges.

La saison 2016-2017 a été marquée par l'arrivée à la direction des Clochards Célestes de Louise Vignaud, suite au départ à la retraite d'Elisabeth Saint-Blancat, directrice du théâtre depuis sa création en 1978. Louise Vignaud, metteuse en scène, diplômée de l'ENSATT en 2014, a assuré la scénographie du spectacle *Tableau d'une* exécution mis en scène par Claudia Stavinsky et présenté au Théâtre des Célestins en novembre 2016. En janvier 2017, elle est revenue aux Célestins avec sa propre mise en scène, *Tailleur pour dames*, de Feydeau. A la direction du théâtre, son projet s'inscrit dans la continuité du travail accompli par Elisabeth Saint-Blancat : faire du Théâtre des Clochards Célestes un lieu vivant, de découvertes et d'échanges.

Lors de la saison 2016-2017, le Théâtre des Clochards Célestes a organisé 236 représentations et accueilli 7 032 spectateurs. 20 spectacles ont été programmés dont 8 dédiés au Jeune Public. 18 compagnies ont été accueillies et 13 compagnies émergentes ont été plus particulièrement accompagnées. Dans ces compagnies émergentes, 9 étaient des compagnies lyonnaises.

Pendant la saison 2017-2018, le théâtre soutiendra 5 compagnies associées : le Théâtre Oblique, les Vierges Folles, la compagnie la Démembrée, le collectif la Onzième et les Non Alignés. L'accompagnement se traduit par une mise à disposition du lieu, un soutien technique et administratif, et un apport en co-production. 8 créations seront ainsi montées par ces compagnies associées. En parallèle, le théâtre accueille 24 compagnies, dont 20 compagnies issues de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette saison, le théâtre proposera les « Dimanches aux Clochards Célestes », formes légères proposées tous les dimanches comme un rendez-vous régulier. La programmation 2017-2018 propose 8 spectacles jeune public et 3 événements hors les murs.

Pour mémoire, une subvention de 60 000 € avait été allouée en 2017.

Proposition de subvention : 60 000 €

Espace 44 – 44 rue Burdeau – 69001 LYON

L'Espace 44 a été fondé en 1986 par André Sanfratello et Daniel Geiger et s'est installé dans un lieu de la rue Burdeau, anciennement dénommé Lyon Scène, où il développe une activité de création et d'accueil théâtral depuis ses débuts. Dirigé par André Sanfratello, comédien et metteur en scène, ce lieu intimiste de 45 places donne la priorité aux nouveaux auteurs et à la mise en scène de textes contemporains. Il tisse pour cela des liens particulièrement étroits avec deux écoles de formation lyonnaises (Compagnie du Chien Jaune et Arts en Scène), mais aussi avec des institutions régionales telles le Chok Théâtre de Saint-Etienne et le Théâtre de la Citadelle/Théâtre de l'Horizon, à Bourg-en-Bresse.

Depuis de nombreuses années, il consacre une partie de sa programmation à de jeunes compagnies auxquelles il donne l'occasion de monter leurs productions et de rencontrer un public en majorité lyonnais. Dans le même temps, il permet à de jeunes auteurs vivants de voir leurs textes portés à la scène. Il s'investit également dans les actions de proximité en direction des habitants et des associations du quartier et en partenariat avec le secteur scolaire. L'Espace 44 programme ainsi chaque année des spectacles jeune public lors des vacances scolaires.

Durant la saison 2016-2017, le théâtre a proposé au public lyonnais 278 représentations et mobilisé plus de 7 000 spectateurs. Pendant cette saison, l'Espace 44 a accueilli 31 compagnies de la région Rhône-Alpes-Auvergne, dont 11 émergentes.

La saison à venir sera l'occasion d'accueillir 7 compagnies émergentes comme le Vendaval Théâtre, ou le Théâtre de l'Homme. La programmation présente 34 spectacles sur l'ensemble de la saison, dont 4 spectacles jeune public.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € avait été allouée en 2017.

Proposition de subvention : 40 000 €

Le Théâtre des Marronniers – 7 rue des Marronniers – 69002 LYON

Le Théâtre des Marronniers est dirigé par Yves Pignard depuis 1991. Installé au cœur de la Presqu'île, près de la place Bellecour, c'est une salle de 49 places qui impose au spectacle rigueur et précision et favorise un contact chaleureux entre les comédiens et les spectateurs. Le choix des compagnies accueillies dépend de l'adéquation entre leur création et le projet artistique du lieu, à savoir des textes classiques et contemporains, un travail sur la tradition orale, des concerts littéraires ou lyriques ou des spectacles sur la transmission de la mémoire. Dans ce cadre, le Théâtre des Marronniers ouvre largement ses portes à de jeunes équipes émergentes. La direction entend instaurer une relation de proximité avec les compagnies accueillies, par un accueil en résidence de plusieurs semaines et l'assurance d'un nombre important de représentations. Enfin, il développe des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique (théâtre et musique) et ouvre son plateau aux travaux de fin d'études des jeunes artistes. Le théâtre bénéficie du soutien financier d'un ensemble de partenaires privés, réunis au sein du Club des Marronniers.

Lors de la saison 2016-2017, 20 spectacles ont été programmés. Le Théâtre a ainsi accueilli plus de 4 600 spectateurs pour 114 représentations. L'équipe du théâtre a accompagné 8 compagnies émergentes comme « L'Atelier Vipère » ou encore « L'instant mobile » avec la création de *Mémoire sensible*.

Parallèlement, le Théâtre a organisé une série de conférences sur les politiques culturelles et a maintenu sa mise en réseau avec des structures d'enseignement du territoire.

La saison 2017-2018 accueillera 13 spectacles avec, notamment, la compagnie Waaldé, Bande d'art et d'urgence, ou encore le Théâtre en Pierres Dorées. Le Théâtre proposera un cycle de spectacles et de conférences pour célébrer le Centenaire de la Paix avec, notamment, le spectacle *Afrika Mandela* par la compagnie « Le Minotaure ». Un partenariat est par ailleurs mis en place avec la Galerie Tandem à Lyon 7^e, pour proposer une exposition d'élèves de l'école Emile Cohl sur le spectacle *Hommes de l'avenir, souvenez-vous de nous !*

Pour mémoire, une subvention de 45 000 € avait été allouée en 2017.

Proposition de subvention : 45 000 €

Théâtre de l'Elysée – 14 rue Basse Combalot – 69007 LYON

L'Association Si Tu... développe au sein du Théâtre de l'Elysée, depuis une quinzaine d'années, une programmation théâtrale constituée de spectacles majoritairement conçus et mis en scène par de jeunes créateurs locaux émergents et novateurs.

Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon et aménagé dans une ancienne salle de cinéma, ce lieu constitue un espace de proximité entre les comédiens et le public lyonnais et s'adapte à toutes les formes théâtrales. L'importance relative de sa scène et sa modularité sont particulièrement appréciées des compagnies.

L'Elysée s'est créé, au gré des découvertes, une identité de lieu de recherche et de révélateur de jeunes talents. Pour cela, la direction aide au développement de résidences de travail pour plusieurs compagnies dans l'élaboration de projets soutenus.

Par ailleurs, l'Elysée et son directeur, Jacques Fayard, sont à l'origine du Programme Balises, soutenu par la Ville de Lyon, et qui offre une visibilité accrue à certaines pièces sélectionnées par les structures culturelles partenaires. L'Elysée joue ainsi pleinement son rôle de découverte des artistes émergents par le plus grand nombre.

Lors de la saison 2016-2017, le Théâtre de l'Elysée a proposé au public lyonnais 92 représentations et accueilli 4 300 spectateurs (jauge de 54 places). Le plateau a été mis à la disposition de 8 compagnies pour des résidences, dont 5 compagnie émergentes. La programmation défend les jeunes talents issus de formations lyonnaises comme l'ENSATT, le Compagnonnage Théâtre – GEIQ, etc. et propose aussi quelques reprises de spectacles pour offrir aux compagnies une deuxième vitrine auprès des programmeurs. En 2016-2017 le Théâtre de l'Elysée a, par exemple, accueilli la compagnie du Bonhomme, la compagnie des 7 Sœurs ou le collectif X.

Durant la saison 2017-2018, le plateau est investi par de jeunes compagnies lyonnaises comme Animal Second ou la Grenade et reprend des spectacles comme *Ultra-Girl* de Cédric Roulliat. Sa participation au festival Sens Interdits se poursuit avec le spectacle *Amalia respire profondément*.

Pour mémoire, une subvention de 60 000 € avait été allouée en 2017.

Proposition de subvention : 60 000 €

MJC de Ménival – 29 avenue Ménival – 69005 LYON

La MJC de Ménival a mis en place, en 1992, des ateliers de découverte du cirque qui se sont rapidement développés et transformés en véritable école de cirque.

Aujourd'hui, l'Ecole de cirque de Lyon (au sein de la MJC Ménival) propose une immersion dans la découverte des arts du cirque sous différentes formes :

- Par les pratiques amateurs dans une démarche d'éducation populaire et citoyenne : ateliers nomades ou des ateliers hebdomadaires, enfants et adultes, pour découvrir et se perfectionner dans les arts du cirque.

- Par une formation préparatoire aux écoles supérieures en arts du cirque, soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

- Par une programmation qui privilégie les compagnies émergentes grâce au dispositif Scène Découvertes : des temps de résidence pour les compagnies circassiennes soutenues dans un dispositif d'aide à la création. L'école développe des passerelles entre les artistes de la Scène Découvertes, les élèves en formation préparatoire et les projets d'éducation artistique (3 compagnies accompagnées par saison).

Acteur de l'émergence, elle met en œuvre un véritable accompagnement des circassiens en voie de professionnalisation, le plus souvent en partenariat avec les compagnies de cirque professionnelles lyonnaises telles que MPTA ou la compagnie l'Albatros. Dans ce contexte, elle a élaboré un projet d'accompagnement des jeunes artistes circassiens sur le chemin de l'insertion professionnelle et de la première rencontre de leurs créations avec le public.

Plus largement, la MJC de Ménival organise régulièrement des spectacles et des manifestations, dans la salle de spectacle de la MJC (jauge de 120 places) et également en extérieur, avec le festival Eclats de Cirque, début juin, soutenu par la Politique de la Ville dans le parc de la Mairie du 5^e arrondissement.

Sur la saison 2015-2016, la MJC a proposé 16 représentations, Festival inclus, émanant de 5 compagnies. Cette saison, la MJC accompagne, plus spécifiquement, les compagnies Stoptoi, Quentin Brevet et PPH.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été reçue en 2017.

Proposition de subvention 2018 : 15 000 €

A Thout Bout d'Chant – 2 rue du Thou – 69001 LYON

L'association « Les Clés de la Lune » a été créée par deux jeunes auteurs compositeurs interprètes, Lucas Rouillet-Marchand et Matthias Bouffay. Depuis le mois de septembre 2015, cette structure a repris la gestion de la salle de spectacle A Thout Bout d'Chant, située au bas des Pentes de la Croix-Rousse. Le projet artistique et culturel est dédié à la chanson française avec, pour objectifs, de découvrir de nouveaux talents et d'accompagner les jeunes artistes sur la voie de la professionnalisation grâce à différents dispositifs : une programmation de concerts mêlant tête d'affiche artistes locaux émergents, des Tremplins Découvertes, des résidences, des soirées slam, des scènes ouvertes.

Lors de la saison 2016-2017, la salle A Thou Bout d'Chant a accueilli 60 groupes, dont 55 % sont issus de la région, 80 représentations pour une fréquentation de 5 300 spectateurs. Elle a accompagné deux équipes musicales tout au long de la saison, dans le développement de leur projet, passant par plusieurs étapes : la mise à disposition de la salle pour une résidence en présence du régisseur ou d'un professionnel ; des premières parties d'artistes professionnels tout au long de l'année, l'occasion d'une expérience sur scène et de rencontrer le public ; des dates en tant qu'artiste principal sur lesquels seront invités les acteurs professionnels régionaux (programmateurs, labels, tourneurs, éditeurs...) ; des rendez-vous d'échange sur le projet avec l'équipe de la salle ou des professionnels du milieu musical.

Un tremplin découverte est organisé, chaque saison, permettant la découverte de nouveaux talents. Sur 75 candidatures reçues la saison dernière, trente ont été auditionnées. Le jury composé d'une vingtaine de professionnels a remis le prix au groupe Pandore. Cet artiste bénéficie ainsi d'un accompagnement d'un an par l'équipe d'A Thou Bout d'Chant, de deux jours de studio, d'une programmation dans la salle et d'autres salles partenaires.

L'association maintient et développe des collaborations avec les acteurs locaux tels que le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon et l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne pour des soirées où le public peut découvrir les jeunes talents de demain. Elle a rejoint, par ailleurs, l'édition 2016 du festival les Chants de Mars avec l'organisation d'un concours "Les 24h du mot". Le concept est d'associer des artistes régionaux par équipe de trois avec l'objectif d'écrire et composer une chanson originale et une reprise libre jouées sur la scène du Marché Gare.

Pour mémoire, une subvention de 30 000 € a été allouée en 2017 à l'association les Clés de la Lune.

Proposition de subvention 2018 : 30 000 €

Le Kraspek Myzic – 20 montée Saint-Sébastien – 69001 LYON

Le Kraspek Myzic est une petite salle de concert d'une jauge de 80 places, gérée par l'association Lerockepamort, soutenue dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes depuis 2013. Elle accueille des groupes et des artistes pour des répétitions, des shows cases ou des concerts permettant au public lyonnais d'écouter et de découvrir des artistes locaux en émergence. Le Kraspek Myzic propose également un espace disques contenant mille références de labels indépendants dans un panel exhaustif de tous les genres musicaux.

La programmation est dédiée à la scène émergente et indépendante avec une sensibilité artistique clairement définie autour du folk et pop, favorisant les formations acoustiques et épurées et mêlant groupes locaux et internationaux, toujours dans une optique de découverte et de soutien aux projets émergents. Le Kraspek Myzic accueille également des groupes pour des résidences et pour des répétitions régulières au cours de l'année. Pour permettre à ces groupes de trouver d'autres lieux de diffusion aux niveaux régional et national, des liens ont été créés avec tout un réseau de salles et d'organismes partageant les mêmes valeurs artistiques. Lors de la saison 2016-2017, 189 groupes ont été accueillis au Kraspek lors de 101 concerts, pour une fréquentation de 2 150 personnes. Soucieuse de participer à la vie de son quartier, l'équipe du Kraspek organise des concerts dans l'espace public : fête de la musique, place de la Croix-Rousse, le concert de rentrée avec Médiatone, place Sathonay et des apéros concerts dans le jardin Villemanzy.

Le Rockepamort organise également deux événements spécifiques : le tremplin « elles chantent » consacré aux auteurs interprètes féminins de la région Rhône-Alpes et le festival Plug & Play, qui programme une vingtaine de groupes avec des premières parties dédiées aux groupes locaux et émergents.

Pour mémoire, deux subventions de 20 000 € et 10 000 € ont été allouées en 2017.

Proposition de subvention : 20 000 €

II/ LA RECONNAISSANCE DE LIEUX DE PROXIMITE QUI FAVORISENT LA CREATION

Afin de renforcer l'accueil d'artistes en création, assuré par le réseau Scènes Découvertes, je vous propose d'associer des lieux complémentaires dans la chaîne de création que ce soit en amont d'une résidence dans un lieu labellisé Scènes découvertes, en parallèle ou en aval pour des compagnies dont le travail est déjà reconnu.

Association Agend'Arts – 4 rue de Belfort – 69004 LYON

L'association Agend'Arts a été créée en 1996 dans l'objectif d'animer un espace culturel de proximité en mettant en contact des artistes locaux et le public. Après avoir investi plusieurs lieux sur le plateau de la Croix-Rousse, elle s'est installée 4 rue de Belfort à Lyon 4^e dans une salle de concert convivial de 49 personnes, aménagée à cet effet. Un studio de répétitions aménagé au sous-sol permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

L'association présente des artistes régionaux, indépendants et pointus dans leurs domaines avec une priorité à la création et à la qualité artistique. Durant la saison 2016-2017, ont été programmés, à des tarifs attractifs (5 à 13 €), 100 spectacles pour 200 représentations dans différentes expressions artistiques avec une dominance musiques actuelles et chanson. Sont accueillis, pour une première représentation, des artistes émergents issus de collectifs lyonnais et de l'atelier chanson de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne. Des artistes confirmés sont également présents pour une nouvelle création, un nouvel album. 55 % des groupes sont issus de l'agglomération lyonnaise.

La salle est aujourd'hui bien identifiée par le public qui est venu nombreux, la saison dernière (5 600 personnes). Agend'arts a également mis la salle de spectacle à disposition de 7 groupes pour des résidences de travail avec l'accompagnement d'un régisseur son et lumière, ce qui représente 44 jours de résidence.

Agend'Arts accueille également des activités amateurs pour les sensibiliser à la musique : ateliers chansons, guitare, batterie, cornemuse...

Pour mémoire, une subvention de 10 000 € avait été allouée en 2017.

Proposition de subvention 2018 : 10 000 €

**La Compagnie du Théâtre des Asphodèles
Théâtre des Asphodèles – 17 rue Saint-Eusèbe – 69003 LYON**

Depuis plus de 20 ans, la Compagnie des Asphodèles nourrit une réflexion sur la Commedia dell'arte, qu'elle a su faire évoluer d'un théâtre de tréteau traditionnel à une nouvelle

forme à la fois contemporaine et sans cesse renouvelée, tout en créant un véritable environnement autour de la Commedia dell'arte, de sa compréhension à sa transmission.

En 2012, la Compagnie des Asphodèles a emménagé dans des locaux situés impasse Saint-Eusèbe dans le 3^e arrondissement de Lyon. D'une superficie de 900 m², cet espace comporte une salle de 80 places. Il accueille des spectacles portés par des talents émergents, des résidences de création, des répétitions, des cours dédiés aux amateurs et des stages réservés aux professionnels.

En 2016-2017, le Théâtre des Asphodèles a accueilli 15 spectacles et 6 compagnies en résidence (collectif « Le Bleu d'Armand » et la compagnie du Chariot de Thespis, entre autres). L'accueil comprend la mise à disposition des espaces, de l'équipe et de ses compétences, ainsi que du matériel technique.

L'association propose également des formations ou ateliers pour professionnels ou amateurs. L'actualité de la compagnie a été marquée pour cette saison par la tournée du spectacle *Le quatrième mur*, spectacle nominé coup de cœur de la Presse du Off d'Avignon, en 2016.

Durant la saison 2017-2018, le Théâtre proposera 104 jours d'accueil plateau à différentes compagnies telles que la compagnie Novecento, la compagnie Théâtre du Réel ou la Mamma compagnie. Les sorties de résidence seront l'occasion de rencontrer les artistes, croiser les disciplines et de découvrir en avant-première les spectacles créés. Le Théâtre est partenaire de l'opération Balises et accueille deux spectacles dans le cadre du Festival Sens Interdits.

Pour mémoire, une subvention de 20 000 € avait été allouée en 2017.

Proposition de subvention : 20 000 €

Association Désoblique – Le Croiseur – 4 rue Croix-Barret – 69007 LYON

Le Centre de Formation Danse Désoblique a été créé en 2007 par Blandine Martel-Basile, danseuse et chorégraphe. Installée dans un premier temps à Oullins et depuis le mois de juillet, 4 rue Croix Barret à Lyon 7^e dans le lieu culturel, le Croiseur, cette école propose une formation continue danseur, la préparation complète au Diplôme d'Etat de professeur de danse, des cours, des stages et master class, des soirées chorégraphiques... Parallèlement à cette activité de formation, Blandine Martel-Basile a chorégraphié plusieurs créations.

Au sein du Croiseur, salle dédiée à la danse, l'association Désoblique reprend les missions de programmation et d'accompagnement des compagnies de danse émergentes lyonnaises, menées jusqu'au mois de juin 2017 par l'association Scène 7, dont les activités ont cessé à la suite d'une liquidation judiciaire. Les axes de ce projet sont en partie renouvelés.

La programmation est orientée vers des choix variés permettant l'accessibilité aux tous publics et jeunes publics avec une ligne artistique ouverte à toutes les danses. Une politique de communication large auprès des réseaux danse et des programmeurs sera développée. Un temps fort dédié aux toutes jeunes compagnies sera organisé, au printemps, sous la forme d'un festival, permettant une visibilité du lieu sur cette esthétique. Les locaux seront également mis à disposition des compagnies pour des résidences, suivie d'une représentation qui sera ouverte au public, aux écoles du quartier avec rencontres des artistes. Les compagnies pourront trouver auprès de l'équipe en place un soutien à la structuration d'un point de vue administratif, communication, subventions, formations, réseaux de diffusion... Enfin, Désoblique souhaite

élargir les collaborations du Croiseur avec les autres structures d'accompagnement : le Centre National de la Danse, les Subsistances, le CCN de Rillieux-la-Pape...

Forte de ses compétences de formation et de pédagogie, l'équipe de l'association Désoblique s'engage à accompagner les jeunes artistes, danseurs et chorégraphes au sein de la salle de spectacle le Croiseur. La Ville de Lyon souhaite maintenir une scène dédiée à l'émergence dans le secteur de la danse, sans le label « Scènes découvertes » mais dans l'attente d'analyser la capacité de la compagnie Désoblique à répondre au cahier des charges de ce label. Une subvention de 40 000 € est proposée pour le développement de ce projet.

Pour mémoire, une subvention de 50 000 € avait été votée à Scène 7 au titre des Scènes découvertes au Conseil municipal de janvier 2017. Si la première tranche de 25 000 € a été payée, la seconde n'a pas pu l'être compte-tenu de la liquidation de la structure.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2017.

Proposition de subvention 2018 : 40 000 €

III/ LA PREFIGURATION DE LA SMAC

Dans le cadre d'une préfiguration du label national SMAC « Scènes de de Musiques Actuelles », vous avez approuvé, lors de la séance du Conseil municipal du 28 septembre 2015, la convention d'objectifs entre quatre associations : MJC Presqu'Île Confluence, RESEAU, Association Musiques Actuelles Feyzin et Bizarre! et leurs partenaires financiers : l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Feyzin, la Ville de Lyon et la Ville de Vénissieux.

Le Ministère de la Culture et de la Communication s'est donné pour objectif de constituer une SMAC (Scène de Musiques Actuelles) labellisée dans chaque département, en partenariat avec les collectivités territoriales. Le label SMAC est attribué en fonction de la densité de la population et des spécificités territoriales et de la dynamique de complémentarité de projets portés par plusieurs lieux identifiés. Il a vocation à irriguer la vie musicale dans ce domaine artistique sur l'ensemble du territoire.

La Ville de Lyon a soutenu pendant plusieurs années, dans le cadre du dispositif Scènes Découvertes, les associations RESEAU et MJC Presqu'Île / Confluence pour leurs projets culturels et artistiques dédiés aux musiques actuelles dans les salles le Périscope et Marché Gare. Elle affirme sa volonté politique et pérennise son soutien à ces deux structures dans le cadre du projet de label SMAC.

RESEAU Le Périscope – 13 rue Delandine – 69002 LYON

L'association RESEAU gère le Périscope, lieu ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées. Avec une salle de diffusion de 196 places et des locaux de répétition au sous-sol, le Périscope se veut un espace de rencontres et de découvertes, accessible au plus grand nombre, avec, pour objectifs principaux, de favoriser la diffusion et l'écoute de différents modes d'expressions artistiques et permettre aux artistes d'être reconnus et rémunérés.

Le Périscope s'est engagé, depuis 2010, à développer son action en faveur de l'émergence artistique, la découverte de jeunes talents et le soutien à la diffusion. Le repérage est effectué auprès des réseaux d'artistes, des collectifs de musiciens, auprès des écoles de musique

ou des structures de formation et d'apprentissage mais aussi auprès des diffuseurs. Une politique de résidences d'artistes émergents a également été mise en place permettant l'accueil d'une dizaine de groupes sur la saison avec un accompagnement adapté aux besoins du groupe et qui peuvent aboutir à un enregistrement live.

Parallèlement, le Périoscope a affirmé sa volonté de proposer une programmation de qualité en recevant des artistes reconnus nationalement ou internationalement. Cent trente soirées concerts et soirées culturelles ont été programmées la saison dernière, pour une fréquentation de neuf mille personnes.

L'équipe du Périoscope a été à l'initiative d'un cluster dédié aux musiques actuelles implanté à Confluence à proximité du Périoscope, 11 rue Dugas-Montbel : le Lobster. Ce pôle de mutualisation propose des bureaux partagés, un espace de coworking, des salles de réunion, un espace d'événements et des formations thématiques. Il repose sur un travail de mise en réseau et de coopérations des acteurs autour de projets à fort potentiel d'innovation.

Pour mémoire, deux subventions de 50 000 € et 5 000 € avaient été allouées en 2017.

Proposition de subvention : 70 000 €

La MJC Presqu'Ile / Confluence - 28 quai Rambaud - 69002 LYON

La MJC dispose, depuis 2005, par convention avec la Ville de Lyon, d'une salle de spectacle située 34 rue Casimir Perrier dans le 2^e arrondissement dans l'ancien marché de gros au cœur du quartier Confluence en pleine expansion et entièrement dédiée aux musiques actuelles amplifiées. De par sa jauge de 300 places, le Marché Gare joue un rôle clé dans la professionnalisation des groupes en leur permettant de passer le cap entre les cafés-concerts et les salles de plus grande capacité.

Ce projet se développe principalement autour de la diffusion de groupes lyonnais et régionaux (46 % de la programmation) et par l'accompagnement des artistes émergents. La diffusion d'artistes confirmés, voire renommés, vient enrichir artistiquement la programmation de la salle et son rayonnement national, voire international.

Chaque année, le Marché Gare accueille une dizaine de groupes en résidence, une activité indispensable à la chaîne de création et de développement. Les musiciens bénéficient, sur plusieurs jours, de la salle équipée en son et lumière, et sont encadrés par l'équipe en place. Des professionnels du Conservatoire de Lyon sont sollicités régulièrement pour un accompagnement scénique.

La salle du Marché Gare est bien identifiée par le public ; la fréquentation annuelle est de 13 700 personnes pour 75 concerts. Elle travaille en partenariat avec d'autres structures lyonnaises ou de l'agglomération (Conservatoire de Lyon, collectif l'Original, Tagada Tsoin Tsoin, Riddim Festival, Nuits Sonores, Ninkasi...) et co-organise, chaque année, un festival de chanson intitulé « Les Chants de Mars », en partenariat avec les MJC Vieux Lyon et Rancy.

Par ailleurs, dans la continuité de la dynamique impulsée par les Chants de Mars, les trois MJC porteuses du festival ont souhaité poursuivre leur action de mutualisation par la création d'un dispositif d'accompagnement artistique partagé. Ce dispositif s'adresse aux artistes locaux en voie de professionnalisation dans le secteur des musiques actuelles sur les esthétiques « chanson », « folk », « pop » et « world », sur une période de 18 mois. Il permet aux artistes

locaux émergents un accompagnement personnalisé de professionnalisation tant d'un point de vue artistique (coaching scénique, coaching vocal, conseil en arrangements, résidence technique) que structurel (conseil en développement, aide à la structuration, conseil en communication, aide à la réalisation de supports, soutien à la diffusion). Afin de poursuivre ce projet, il est proposé -comme en 2017- d'attribuer 10 000 € supplémentaires à la MJC Presqu'Ile / Confluence qui coordonne le dispositif.

Pour mémoire, deux subventions de 75 000 € et 10 000 € avaient été allouées en 2017.

Proposition de subvention : 85 000 €

Pour l'ensemble de ces lieux qui accueillent des artistes en création, la Ville souhaite développer la mise en réseau et évaluera avec ses partenaires publics la qualité de l'accueil des artistes dans ces structures selon les critères suivants :

- nombre d'artistes accueillis et critères de choix des artistes ;
- nombre de résidences, durée et conditions ;
- bilan sur la provenance géographique, la discipline, le niveau de professionnalisation des artistes accueillis ;
- pertinence des choix artistiques ;
- qualité de l'accompagnement des artistes sur les plans administratif, artistique, de communication et de diffusion ;
- nombre de mise en relation avec des programmateurs ;
- suivi sur la saison suivante des artistes accueillis ;
- qualité du partenariat entre les lieux et d'autres lieux de diffusion (théâtres municipaux, scènes régionales, scènes nationales).

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2018, une subvention de fonctionnement à chacune de ces douze associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous :

THEATRE 225 000 €	Théâtre des Clochards Célestes (1 ^{er})	60 000 €
	Espace 44 (1 ^{er})	40 000 €
	Théâtre des Marronniers (2 ^e)	45 000 €
	Association Si Tu ... - L'Elysée (7 ^e)	60 000 €
	Théâtre les Asphodèles (3 ^e)	20 000 €
CIRQUE 15 000 €	MJC de Ménival (Ecole du Cirque de Lyon) (5 ^e)	15 000 €
MUSIQUES ACTUELLES 215 000 €	Les Clés de la Lune - A Thou Bout D'Chant (1 ^{er})	30 000 €
	Lerockepamort – Kraspek Myzic (1 ^{er})	20 000 €
	RESEAU - Le Périscope (2 ^e)	70 000 €
	MJC Presqu'Ile – Marché Gare (2 ^e)	85 000 €
	Agend'Arts (4 ^e)	10 000 €

DANSE 40 000 €	Compagnie Désoblique – Le Croiseur (7 ^e)	40 000 €
---------------------------------	--	----------

TOTAL		495 000 €
--------------	--	------------------

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e et 7^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes sont allouées aux associations ci-dessous, pour un montant global de 495 000 €:

THEATRE 225 000 €	Théâtre des Clochards Célestes (1 ^{er})	60 000 €
	Espace 44 (1 ^{er})	40 000 €
	Théâtre des Marronniers (2 ^e)	45 000 €
	Association Si Tu ... - L'Elysée (7 ^e)	60 000 €
	Théâtre les Asphodèles (3 ^e)	20 000 €

CIRQUE 15 000 €	MJC de Ménival (Ecole du Cirque de Lyon) (5 ^e)	15 000 €
----------------------------------	--	----------

MUSIQUES ACTUELLES 215 000 €	Les Clés de la Lune - A Thou Bout D'Chant (1 ^{er})	30 000 €
	Lerockepamort – Kraspek Myzic (1 ^{er})	20 000 €
	RESEAU - Le Périscope (2 ^e)	70 000 €
	MJC Presqu'Ile – Marché Gare (2 ^e)	85 000 €
	Agend'Arts (4 ^e)	10 000 €

DANSE 40 000 €	Compagnie Désoblique – Le Croiseur (7 ^e)	40 000 €
---------------------------------	--	----------

TOTAL		495 000 €
--------------	--	------------------

2. Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations susmentionnées sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018 selon la répartition suivante :

- pour les secteurs danse, cirque et théâtre, 280 000 € sur le programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30 ;
- pour le secteur des musiques actuelles, 215 000 € à l'article 6574, fonction 311, programme SOUTIENAC, opération MUSIQUAC, ligne de crédit 42664.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER